



Berlin, le 12 octobre 2017

## **L'UFE<sup>1</sup> demande d'intensifier les échanges d'informations douanières avec les pays tiers**

La Commission européenne entend prendre une nouvelle initiative pour améliorer l'échange d'informations douanières entre les pays tiers et l'Union. Cette volonté s'inscrit dans un contexte où les douaniers des États membres sont mis à forte contribution.

En effet, tout comme leurs collègues des administrations fiscales, il leur est demandé à la fois de favoriser le commerce, de garantir les perceptions fiscales (droits de douane, accises, etc.), de lutter contre des fraudes toujours plus vives, sophistiquées et ingénieuses. Celles-ci vont au-delà de l'optimisation fiscale et s'insèrent de plus en plus dans les trous noirs de la fiscalité internationale, et dont les profits peuvent servir des groupes mafieux voire terroristes. En outre, les douaniers doivent aussi assurer des missions de "garde-frontières" et de contrôle des flux migratoires.

**Selon l'UFE, les douaniers sont aujourd'hui les véritables "sentinelles" de l'Europe.**

**L'UFE apporte son soutien à l'initiative de la Commission européenne s'agissant d'une amélioration des échanges d'informations entre les douanes de l'UE et les pays tiers.**

**Elle demande à traduire cette ambition dans les faits, et espère qu'elle n'en restera pas au stade des déclarations incantatoires. Cette initiative bien venue ne doit pas non plus constituer un simple "coup médiatique". Les défis auxquels les personnels douaniers sont tous les jours confrontés sont trop importants pour traiter ce sujet à la légère.**

Selon les membres de l'UFE, malgré les efforts réels des administrations douanières nationales, l'échange d'informations connaît encore des freins juridiques<sup>2</sup> et politiques, liés en grande partie à :

- l'insuffisance des ressources humaines;
- le manque d'investissement dans les systèmes informatiques;
- l'absence de réelle volonté politique des États membres de l'UE, pour lesquels la coopération internationale est parfois vue comme un facteur de coût et non de profit à court terme.

---

1 L'UFE est la seule organisation syndicale à représenter au niveau européen les intérêts du personnel des administrations fiscales et douanières, toutes fonctions confondues. L'UFE compte plus que 400.000 affiliés répartis en 40 syndicats membres européens de 20 pays.

2 Certaines thématiques et fiscalités non prévues dans ces accords empêchent les échanges d'information.

De même, la perspective du BREXIT avec le Royaume-Uni doit préserver aussi largement que possible les accords bilatéraux avec l'Union européenne, afin de maintenir au plus haut niveau les échanges d'informations entre autorités douanières.

La fraude est aujourd'hui largement transnationale, tant pour les fiscalités douanières que purement fiscales directes et indirectes (impôts des sociétés et carrousels de TVA).

Selon l'UFE, Il faut aussi un "monitoring" européen pour favoriser les échanges et l'assistance administrative mutuelle. L'action de l'OLAF mérite d'être décuplée et complétée. Ainsi, il est indispensable de créer une entité qui facilite, encourage et supporte un partage des données optimales, au sein des États membres de l'UE, et aussi avec les pays tiers. Cela favoriserait la "*customs compliance*" afin d'enrayer les pratiques frauduleuses. Par ailleurs, il faudrait harmoniser les politiques de protection des droits de propriété intellectuelle au sein des États membres.

Les organisations criminelles ou mafieuses ont bien compris que l'asymétrie d'informations entre administrations fiscales et douanières (y compris parfois encore entre États membres) constituait un angle mort qui pouvait leur faciliter la tâche. Pour les membres de notre union syndicale européenne, **réduire et effacer cette asymétrie d'informations entre États, c'est renforcer mathématiquement la lutte contre la fraude, et incidemment porter les efforts de contrôle vers les flux qui les méritent le plus, libérant plus aisément et rapidement les échanges bilatéraux.**

#### Contacts :

**Serge COLIN, Président de l'UFE**

Tel. (+0033) - 6-30-19-46-81

**Arnaud PICARD, Vice-Président de l'UFE, responsable de la commission douane**

Tel. (+0033) -6-15-32-55-96